

Kippour : Du *chofar* de la dispersion au *chofar* de l'introspection par le Rabbin Michaël Azoulay

Pourquoi sonnons-nous du *chofar* (une corne de bélier) à la toute fin de cette belle et intense journée de Kippour ? Et pourquoi est-ce un moment tant attendu dans tous les lieux de prière, à tel point que la plupart de nos coreligionnaires ne manqueraient sous aucun prétexte ce rituel ? Rabbi Joseph Caro (1488-1575) mentionne cet usage, datant du Moyen-Âge, au paragraphe 6 du chapitre 623 de son *Choulhan arokh*, sans en donner la raison.

Trois explications éclairent, à travers elles, la portée de Yom Kippour :

La première voit dans ces sonneries l'annonce de la fin du jeûne et des jours de repentir, débutés quarante jours auparavant, et durant lesquels, chaque matin, ces sonneries se faisaient entendre. En effet, dès la néoménie d'Éloul, il est d'usage de sonner le *chofar* à l'issue de l'office du matin. Nous faisons retentir une dernière fois la corne de bélier, instrument de ce repentir car censé réveiller nos consciences morales endormies, selon Maïmonide.

La seconde justification se déduit des versets bibliques qui sont récités par la personne chargée de sonner et répétés par l'assemblée. Au terme de Kippour et de la *neïla*, alors que les cinq prières de cette journée commencée la veille nous ont ramené à ce que nous sommes face à toutes nos défaillances, et que n'avons eu de cesse de reconnaître la grandeur de Dieu, nous pouvons affirmer en toute sincérité notre acceptation de la royauté divine. En effet, juste avant les sonneries, le premier verset du *Chema* (Deutéronome 6, 4) et *Adonaï hou ha-Élohim* – « L'Éternel est le vrai Dieu ! » (1 Rois 18, 39) sont scandés. Si le *Chema*, crédo monothéiste est bien connue, le verset tiré du livre des Rois mérite, lui, plus d'éclaircissements. Celui-ci a été proclamé par le peuple d'Israël sur le mont Carmel après le défi remporté par le prophète Élie sur les prêtres païens de Baal. Ces événements se déroulent au 9^{ème} siècle avant notre ère, à une époque où, dans le royaume d'Israël du roi Achab et de la reine Jézabel, l'idolâtrie était « religion d'État ». Partout, celles et ceux qui restaient fidèles au Dieu unique, y compris les prophètes, étaient pourchassés. Sur l'un des sommets du mont Carmel, Élie lance un défi aux prophètes¹ de Baal et d'Achéra (Astarté) en présence d'une foule nombreuse qu'il admoneste : « Jusqu'à quand clocherez-vous entre les deux partis ? Si l'Éternel est le vrai Dieu, suivez-le ; si c'est Baal, suivez Baal » (1 Rois 18, 21). Ces mots ne peuvent que résonner à nos oreilles le jour de Kippour où, contrairement aux autres jours de l'année durant lesquels nous sommes assis entre deux chaises, nous prenons clairement le parti de Dieu. N'oscillons-nous pas en permanence entre la satisfaction de nos désirs et la soumission à la volonté divine ?

Les prophètes de Baal, au nombre de quatre cent cinquante, choisissent un taureau qu'ils égorgent, dépècent puis disposent sur du bois. Élie en fait de même. Le dieu qui enverra le feu pour consumer le sacrifice sera le vrai dieu. Les prophètes de Baal invoqueront leur divinité tandis qu'Élie, à son tour, s'adressera à l'Éternel, afin de voir quel vrai dieu répondra à ses adorateurs. Quatre cent prophètes d'Achéra assistaient également à cette confrontation. Malgré tous les efforts et les pratiques frénétiques et sanglantes (ils se tailladaient le corps avec leurs épées et leurs lances) des adorateurs de Baal, le ciel reste impassible. Le prophète Élie, après les avoir tournés en dérision, demande que l'on verse à trois reprises des seaux d'eau sur son taureau et sur le bois, puis invoque alors l'Éternel. Un feu s'abat immédiatement sur la bête, le bois, les pierres et la terre et les consume. Le peuple tout entier se prosterne et

¹ *Névié ha-Baal*, « prophètes de Baal ». C'est ainsi que les qualifie le texte biblique. Il ne faut pas s'en étonner. Les faux prophètes furent toujours bien plus nombreux que les prophètes authentiques après le schisme entre Juda et Israël, à la mort du roi Salomon.

s'écrie : « L'Éternel est le vrai Dieu, l'Éternel est le vrai Dieu ! » Au terme de Kippour, enfin débarrassés de ces faux dieux que nous adorons, nous pouvons nous aussi reprendre à notre compte cette exclamation et affirmer que seul Dieu mérite qu'on le serve. Les rois d'Israël étant nommés au son du *chofar*, selon le rabbin Saadiah Gaon (882-942), nous sonnons du *chofar* afin de proclamer que seul Dieu est notre roi.

Enfin, la troisième explication nous ramène à l'époque du Temple de Jérusalem et à la cinquantième année (jubilé) qui concluait sept cycles de sept années de repos de la terre. Au jour de Kippour de l'année du jubilé, on sonnait dans des cors à travers tout le pays afin de rappeler aux maîtres d'esclaves juifs qu'il fallait les libérer, que les dettes étaient annulées et que les terres aliénées ou gagées devaient être restituées à leurs propriétaires d'origine (Lévitique 25, 8-13). En cette fin de Kippour, les sonneries du *chofar*, lointain écho de celles du jubilé, nous rappellent que nous devons nous soucier des plus faibles et des plus fragiles, représentés par les esclaves et les débiteurs de l'époque biblique. La place centrale que le Créateur occupe en cette journée, Celui auquel nous avons avoué nos erreurs, ne doit pas nous faire oublier nos manquements à l'égard de nos prochains, à commencer par ceux qui ont besoin de notre générosité. En réalité, le souci du prochain est l'un des leitmotivs récités en chœur par l'assemblée et figurant dans les *selihot*² de Kippour, à savoir le verset 16 du chapitre 30 du Lévitique. « Le jour du Grand Pardon absout l'homme pour les fautes qu'il a commises contre l'Omniprésent, mais il ne l'absout pour les fautes qu'il a commises contre son prochain que s'il l'a préalablement apaisé. C'est ainsi que Rabbi Éléazar ben Azaria a interprété *Vous serez purifiés de tous vos péchés devant l'Éternel* (Lévitique 16, 30) : il s'agit, a-t-il dit, des péchés commis contre l'Omniprésent ; quant aux péchés qu'on a commis contre son prochain, le jour du Grand Pardon ne les efface pas tant qu'on n'a pas apaisé son prochain³. »

² Prières dans lesquelles le fidèle quémende le pardon (*selihah*) pour les fautes commises. Chacune des cinq prières de Kippour est suivie de *selihot* (« pardons ») où sont invoqués à plusieurs reprises les treize attributs de miséricorde de Dieu.

³ Talmud de Babylone, traité *Yoma*, p. 85, folio b.